

**Département du Bas-Rhin  
République Française**

**COMMUNE DE LIMERSHEIM**

**Extrait du Registre  
des délibérations du Conseil Municipal**

<i>Membres en exercice : 15</i> <i>Membres présents : 15</i> <i>Membres absents : 0</i> <i>Date de la convocation : 26/03/2014</i>	<b>Séance du 30 mars 2014</b>  <b>Sous la présidence de Mme Chantal DIEBOLT</b>
---	---

**Point °1 : Election du Maire**

Le 30 mars 2014, à 09 h 00,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame Chantal DIEBOLT, le plus âgé des membres du conseil.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Etaient présents : MMES Adeline CAYE, Chantal DIEBOLT, Anita ECKERT, Bernadette SEURET, Olivia WEISSROCK et MM Quentin FENDER, Pierre GIRARDEAU, Hyacinthe HUGEL, Bernard HURSTEL, Sébastien HURSTEL, Guillaume LUTZ, Michel MUTSCHLER, Philippe SCHAAL, Stéphane SCHAAL, Arnaud WACHENHEIM.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absent(s) : Néant

M Quentin FENDER a été désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.  
En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 15

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M Stéphane SCHAAL : 08 voix, huit voix
- M Michel MUTSCHLER : 07 voix, sept voix

M Stéphane SCHAAL, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) Maire.

---

**Point °2 : Détermination du nombre d'adjoint(s) au Maire**

Le 30 mars 2014, à 09 h 00,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Stéphane SCHAAL, Maire.

Etaient présents : MMES Adeline CAYE, Chantal DIEBOLT, Anita ECKERT, Bernadette SEURET, Olivia WEISSROCK et MM Quentin FENDER, Pierre GIRARDEAU, Hyacinthe HUGEL, Bernard HURSTEL, Sébastien HURSTEL, Guillaume LUTZ, Michel MUTSCHLER, Philippe SCHAAL, Stéphane SCHAAL, Arnaud WACHENHEIM.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absent(s) : Néant

M Quentin FENDER a été désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de 03 postes d'adjoints.

---

**Point °3 : Election de(s) adjoint(s) au Maire**

Le 30 mars 2014, à 09 h 00,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Stéphane SCHAAL.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Etaient présents : MMES Adeline CAYE, Chantal DIEBOLT, Anita ECKERT, Bernadette SEURET, Olivia WEISSROCK et MM Quentin FENDER, Pierre GIRARDEAU, Hyacinthe HUGEL, Bernard HURSTEL, Sébastien HURSTEL, Guillaume LUTZ, Michel MUTSCHLER, Philippe SCHAAL, Stéphane SCHAAL, Arnaud WACHENHEIM.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absent(s) : Néant

M Quentin FENDER a été désigné comme secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au Maire à Limersheim,

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celles du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

### **1/ Election du Premier Adjoint**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- M Pierre GIRARDEAU : 12 voix, douze voix

Monsieur Pierre GIRARDEAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) Premier adjoint au Maire.

M. le Maire rappelle encore que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celles du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

### **1/ Election du Deuxième Adjoint**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 03
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- Mme Chantal DIEBOLT : 04 voix, quatre voix
- M Sébastien HURSTEL : 08 voix, huit voix

Monsieur Sébastien HURSTEL, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) Deuxième adjoint au Maire.

M. le Maire rappelle encore que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celles du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

### **1/ Election du Troisième Adjoint**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 04
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- Mme Bernadette SEURET : 03 voix, trois voix
- Mme Olivia WEISSROCK : 08 voix, huit voix

Madame Olivia WEISSROCK, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) Troisième adjoint au Maire.

Fait et délibéré à Limersheim, le 30 mars 2014.

**LIMERSHEIM, le 30 mars 2014**

**Le Maire,**

**Stéphane SCHAAL**